

CONTRAT DE RURALITÉ

« Pas d'opposition entre villes et campagnes »

Mardi matin, le préfet Pierre Dartout signait avec le Département et le Pôle territorial le contrat de ruralité octroyant des aides pour des projets prioritaires présentés par les maires et présidents de CDC dans un souci de développement équilibré du territoire.

Armelle CASSES



Marcel Berthomé, Pierre Dartout et Isabelle Hardy, signataires du contrat de ruralité.

Les arbitrages du Fonds de soutien à l'investissement public local, enveloppe de l'État pour aider les collectivités, seront dévoilés fin mars.

Des communes et CDC ont été invitées à transmettre au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) les actions qu'elles souhaitent voir intégrées au contrat de ruralité qui a été signé mardi matin à la sous-préfecture de Libourne et ce pour pouvoir prétendre à ces subventions même si l'État ne pourra pas soutenir tous les projets.

Pierre Dartout, préfet de la région Nouvelle Aquitaine était entouré du sous-préfet Hamel-Francis Mékacha, des deux autres signataires: Isabelle Hardy représentant le président du Département et Marcel Berthomé, président du PETR. Autour de la table aussi les

présidents des EPCI et communes: Philippe Buisson pour la Cal, Bernard Lauret pour la CDC du Grand Saint-Emilionnais, Michel Frouin pour le Fronssadais, Christophe Chalard, maire de Sainte-Foy-la-Grande, Liliane Poivert conseillère départementale et élue de la CDC de Castillon-Pujols et Florent Boudié, présent pour la Région.

Un contrat susceptible de financer des projets répondant à six axes prioritaires, élaborés conjointement avec les PACTE (projets de coopérations territoriales) définis par le département pour le Grand Libournais: l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, l'attractivité des territoires, la mobilité, la transition écologique et la cohésion sociale.

Pour exemple, le préfet citait la maison de santé pluridisciplinaire de Rauzan mais aussi celle de Gensac ou encore celle de Maransin.

Mais dans tous ces domaines concrets, ce ne sont pas moins de 90 projets qui ont été recensés et qui sont candidats à l'élection de ce fonds.

Préserver les bourgs centres

Dans la catégorie accès aux services, on trouve le siège du PETR aux Artigues-de-Lussac, un pôle service public à Saint-Denis-de-Pile, l'agrandissement de la crèche de Villegouge et du centre de loisirs de Galgon, la création de centre de loisirs à Izon et à Vayres, la genda-

rie à Pineuilh, le réaménagement de la cour des écoles de Puisseguin, etc. 31 projets au total pour 2017.

Dans le domaine de la revitalisation des bourgs centres, outre les projets libournais évoqués lors de la précédente visite du préfet (lire notre édition du 23 février) figurent la création d'une passerelle piétonne et vélo à Coutras, un jardin public à Galgon, ou l'aménagement du parc Bologne à Pineuilh parmi les 10 projets pour 2017.

Du côté de l'attractivité, on citera des zones d'activités aux Dagueys, à Saint-Denis-de-Pile et Pellegrue, des bornes interactives et de la signalétique touristique pour la Cal, la restauration des quais et cales à Castillon, un nouvel office de tourisme pour le Fronssadais

parmi les 14 projets.

Les contrats de ruralité sont plurianuels et engagent un financement jusqu'en 2020. Un outil permettant selon le préfet de développer un territoire cohérent. « Il est essentiel de ne pas opposer les territoires entre eux il faut que chacun s'enrichisse mutuellement, il n'y a pas d'opposition entre villes et campagnes ».

Une opportunité pour limiter l'isolement des territoires ruraux, leur permettre d'être attractifs, de se développer économiquement notamment en passant par le tourisme. Et le préfet de répéter, comme il y a une quinzaine de jours quand il est venu recueillir la candidature de Libourne à ce fonds, l'importance de veiller au développement des bourgs centres et de préserver ces petites villes qui servent à l'attractivité de tout le territoire.

Florent Boudié, parlant pour la Région précisait pour sa part que la Nouvelle Aquitaine, en pleine préparation de sa politique de contractualisation allait s'allier avec ces contrats de ruralité, dans le cadre de ses compétences.

« Un territoire qui reprend confiance », soulignait Philippe Buisson, maire de Libourne mais aussi président de la Cal. Lequel se réjouissait d'avoir entendu Michel Frouin, président de la CDC du Fonsadais parler quelques minutes plus tôt d'une intégration possible, voire probable, du territoire dans l'agglomération en 2020.

Bernard Lauret, présent pour la CDC du Grand Saint-Emilionnais, sans préciser de date commentait pour sa part: « On arrivera un jour à l'avoir cette unité sur le territoire ».

CERISE TECHNIQUES

Depuis 1994

RGE

POMPE À CHALEUR

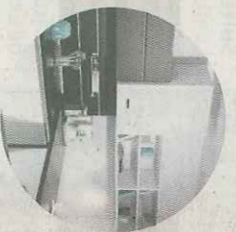
CHAUDIÈRE

CLIMATISATION

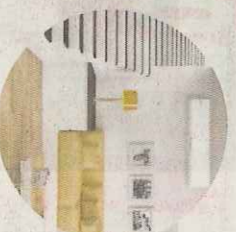
POÊLE



ÉTUDE



INSTALLATION



DÉPANNAGE



SAV

Un installateur Reconnu Garant de l'Environnement proche de chez vous

05 53 80 72 76

www.cerise-techniques.com

contact-ct@cerise-techniques.com

200106830_AUD

Annuaire des Artisans



Entreprise **Loïc BESSÉ**
Couverture

Zinguerie - Charpente
Rénovation - Neuf

Installateur conseil Vélux
Aménagement de combles

ZI Eyrigretou 33230 COUTRAS **06 86 66 00 24**
www.couverture-33.com

200105110_TAI

meilleures adresses

Mme Lucia

MÉDIUM • VOYANTE • GUÉRISSEUSE

À votre écoute, avec amour et patience

depuis de nombreuses années

En direct tous les lundis de 13 h à 15 heures

sur Méloïdie FM - 89.3 et sur Castillon-la-Bataille

Aide tous travaux.

Perte de poids rapide et suivi

1 seul numéro : **06 19 58 71 16**

Sur RDV, tous les jours du lundi au samedi



200102080_JOU